

**Dialogue social :
les manipulations et les mensonges du Medef ne sont plus tolérables**

Pour tenter de torpiller l'article 8 du projet de loi de rénovation de la démocratie sociale, Laurence Parisot a encore eu recours à une manipulation déplorable. Elle prétend en effet que la contribution pour financer le dialogue social dans les petites entreprises est « extrêmement dangereuse ».

Il est temps de rétablir la vérité : cette loi gêne le Medef car elle reconnaît enfin aux chefs de petites entreprises le droit d'organiser un dialogue social adapté à leurs spécificités, et ceci en toute transparence.

La Présidente du Medef prétend que le financement du dialogue social est aujourd'hui suffisant. Et comment ! La très grande majorité des ressources issues de prélèvements sur les entreprises (formation professionnelle, assurance chômage, 1% logement...) ou de subventions publiques, bénéficie aujourd'hui au Medef. Même les contributions d'entreprises qui ne sont pas représentées par le Medef, reviennent néanmoins à cette organisation.

A l'inverse, les petites entreprises sont aujourd'hui dans l'incapacité d'organiser la négociation entre employeurs et salariés, faute d'un cadre législatif le permettant. C'est pourquoi, l'UPA considère que les leçons de morale de la Présidente du Medef sont totalement déplacées.

Dans ce contexte, l'UPA félicite les députés de n'avoir pas cédé au dogmatisme et aux manipulations du Medef.

Surtout, ses représentants invitent les sénateurs qui examineront le projet de loi dès la semaine prochaine, à aller plus loin que les députés en ne différant pas l'entrée en vigueur de l'article 8 section III du projet de loi de rénovation de la démocratie sociale.